



Moigny, le 19 novembre 2025

Commune de MOIGNY-SUR-ÉCOLE
(91490) 59 Grand-Rue
Tel. 01.64.98.40.14 – Fax 01.64.98.48.92
accueil@mairiemoignysurecole.fr

A l'attention des membres du Conseil Municipal

Nathalie Arrigoni ; Jérôme Ménard ; Estrela Dezert ;
Yannick Foucher ; Bernard Lachenait ; Delphine
Badlou ; Ghislaine Argentin ; Véronique Rovella ; Marc
Boscher ; Géraldine Allain ; Xavier Dessenne ; Danièle
Mathiez ; Thierry BILLIEN ; Jean-Pierre MASSE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 2 DECEMBRE 2025 à 19h 00
En MAIRIE – salle du conseil municipal

Je compte sur votre présence.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Pascal SIMONNOT

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal de 10 septembre 2025.
- 2) Décision prises depuis le dernier Conseil Municipal dans le cadre des délégations consenties à Monsieur le Maire (Article L 2122-22 du CGCT) :
 - Décision 2025/01 : Signature d'une convention avec ASTE dans le cadre de la médecine professionnelle et préventive
- 3) Approbation sans réserve de la charte révisée au Parc Naturel du Gâtinais Français emportant adhésion au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional du Gâtinais français (article L.333-1 du code de l'environnement).
- 4) Refacturation de l'abonnement et consommation eau à un locataire.
- 5) Convention relative à l'assistance retraite pour l'instruction des demandes d'allocation pour la perte d'emploi.
- 6) Mise à disposition à titre gracieux de la salle bleue pour le relais Petite Enfance.
- 7) Désignation d'un coordonnateur communal et du recrutement des agents recenseurs et fixation de leur rémunération.
- 8) Recrutement de vacataires pour l'année 2026.
- 9) Autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles en 2026.
- 10) Autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.
- 11) Désignation périmètre établissements scolaires.
- 12) Approbation du rapport annuel d'activité 2024 du SIRTOM Sud-Francilien
- 13) Décision modificative n°2
- 14) Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.
- 15) Questions diverses

